

Direction de l'Eau et de l'Assainissement (DEA)  
Service Hydrologie Urbaine et Environnement (SHUE)  
Bureau de l'Eau dans la ville (BEV)

## Synthèse des échanges

Rencontre plénière du Programme d'études partenarial « Eau dans la ville »  
Mardi 31 mars 2026

Campus Condorcet, Aubervilliers

La quatrième rencontre des partenaires du « Programme d'études sur l'eau dans la ville » porté par la Direction de l'Eau et de l'Assainissement (DEA) du Département de la Seine-Saint-Denis, visait à dresser un bilan des activités menées depuis le lancement du Programme en janvier 2025 et à échanger sur les futures thématiques d'études.



Crédits photo : Marie-Pierre DIETERLE / Département de Seine-Saint-Denis

Cette plénière s'est articulée autour de trois volets :

- La restitution de l'étude menée par l'atelier professionnel du Master 2 aménagement et urbanisme de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, encadré par Sabine Barles. Les étudiant·es ont été amenés à répondre à la problématique suivante "**comment l'usage des eaux non conventionnelles peut-il contribuer à réduire l'interface technique de l'eau ?**"
- Le lancement d'une étude sur les liens entre gestion à la source des eaux pluviales et le **retrait-gonflement des argiles (RGA)**. Le Bureau de l'eau dans la ville a partagé les réflexions entamées sur les nombreux enjeux (techniques, financiers et sociaux) soulevés par le RGA et la façon dont ce phénomène affectait le territoire de la Seine-Saint-Denis. Ensuite, Jérémie Sage (chercheur en hydrologie urbaine au Cerema) a présenté l'état des connaissances sur le sujet et les possibilités d'études à venir, en lien avec les besoins exprimés en Seine-Saint-Denis. L'objectif était d'impulser une réflexion collective et de recueillir les besoins des partenaires.

- L'intervention d'**Emmanuel Bellanger**, directeur de recherche au CNRS, spécialiste de l'histoire politique, urbaine et sociale des banlieues et du Grand Paris. Et tout au long de la matinée les participant·es ont pu découvrir l'exposition "Arbres, Eau et Climat", présentée par la Coordination Eau-Ile-de-France.

Les participant·es ont été nombreux (128) et représentaient une belle variété de structures : des collectivités territoriales, des bureaux d'études, des services de l'Etat, les acteurs académiques, les acteurs de l'aménagement, les acteurs privés du domaine de l'eau, les acteurs associatifs. Et différentes directions du Département de la Seine-Saint-Denis.

## Ouverture et introduction des enjeux

### **Estelle Amouyal, Directrice de la DEA (Direction de l'Eau et de l'Assainissement)**



Crédits photo : Marie-Pierre DIETERLE / Département de Seine-Saint-Denis

Dans son introduction Estelle Amouyal a rappelé l'actualité liée aux événements météorologiques exceptionnels récents et fait le lien avec l'impact du dérèglement climatique sur la ressource en eau. Elle souligne l'importance dans ce contexte de l'action collective afin de faire face aux aléas du dérèglement climatique et rendre les villes plus résilientes, vivables et équitables. Elle rappelle que le Département de la Seine-Saint-Denis est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre les inégalités environnementales, avec par exemple, le Plan Canopée ou le Manifeste « *la Seine-Saint-Denis, territoire d'eau* ».

Estelle Amouyal a ensuite évoqué la Journée mondiale de l'eau qui a lieu chaque année le 22 mars et qui est l'occasion d'aborder les questions de l'eau avec les habitantes et les habitants et de leur permettre de se réappropriier des espaces de fraîcheur près de chez eux. C'est ainsi qu'à l'initiative de la DEA (dans le cadre du dispositif hackadémie), un large public a pu, le samedi 21 mars, partir à la découverte des traces de l'eau dans le parc Georges Valbon. Une manière pour la DEA de contribuer modestement à une meilleure connaissance du territoire et des enjeux liés à l'eau et à la biodiversité.

François Chaumeau, Chef du Service Hydrologie Urbaine et Environnement à la DEA93



Crédits photo : Marie-Pierre DIETERLE / Département de Seine-Saint-Denis

François Chaumeau est revenu sur les deux années écoulées depuis l'adoption, par l'exécutif départemental, du Manifeste "la Seine-Saint-Denis, territoire d'eau", et de son plan d'actions. Il rappelle les 4 ambitions qui fondent le Manifeste : « Offrir aux habitants une ville singulière » ; « Changer notre regard sur l'eau (de pluie) dans la ville » ; « Soutenir les transitions du territoire » et « Inspirer avec l'eau de nouvelles propositions culturelles ou entrepreneuriales ». Cette nouvelle stratégie environnementale invite à repenser la place de l'eau dans l'espace public et à faire de cette ressource une composante incontournable dans les aménagements urbains. Il précise l'importance de la dimension partenariale et du "faire ensemble". F. Chaumeau explique que le Manifeste n'est pas seulement un énoncé théorique, mais s'accompagne d'un plan d'actions et d'outils pour sa mise en œuvre.



Le Manifeste, "La Seine-Saint-Denis, territoire d'eau", accessible sur [ce lien](#) ou via le QR code ci-dessus

Parmi ces outils, la **Doctrine technique** est pensée comme un nouveau référentiel pour l'aménagement. Elle offre à la fois une méthode de conception et des principes d'aménagement concrets en lien avec les enjeux de gestion de l'eau. Elle s'adresse aux gestionnaires de réseaux, aménageurs, acteur·rices privé·es mais également aux associations et aux habitant·es.

François Chaumeau fait part de **l'ouverture prochaine du bassin en eau du Pont-Yblon au public**. Il s'agit d'une grande première pour la DEA qui gère cet ouvrage d'assainissement. Ce site de près de 4 hectares accueillera bientôt les usager·ères des communes alentour (Le Blanc Mesnil, Dugny et Bonneuil-en-France) et deviendra un lieu de promenade tout en permettant de découvrir le patrimoine départemental d'assainissement.

François Chaumeau conclut son intervention en rappelant que l'objectif de la rencontre est de partager le **bilan des actions et des études menées**, les **partenariats noués**, mais aussi de **recueillir les propositions de sujets d'études** des partenaires. Il précise que l'essence même du PEP est d'être « ensemblier·ère ».

## 1 **Bilan et perspectives du Programme d'études partenarial (PEP)**

**Linda Abbas, responsable du Programme d'études partenarial "Eau dans la ville"** (BEV/SHUE/DEA), présente les objectifs du PEP, en vue de la mise en oeuvre du Manifeste « la Seine-Saint-Denis, territoire d'eau ».



Crédits photo : Marie-Pierre DIETERLE / Département de Seine-Saint-Denis

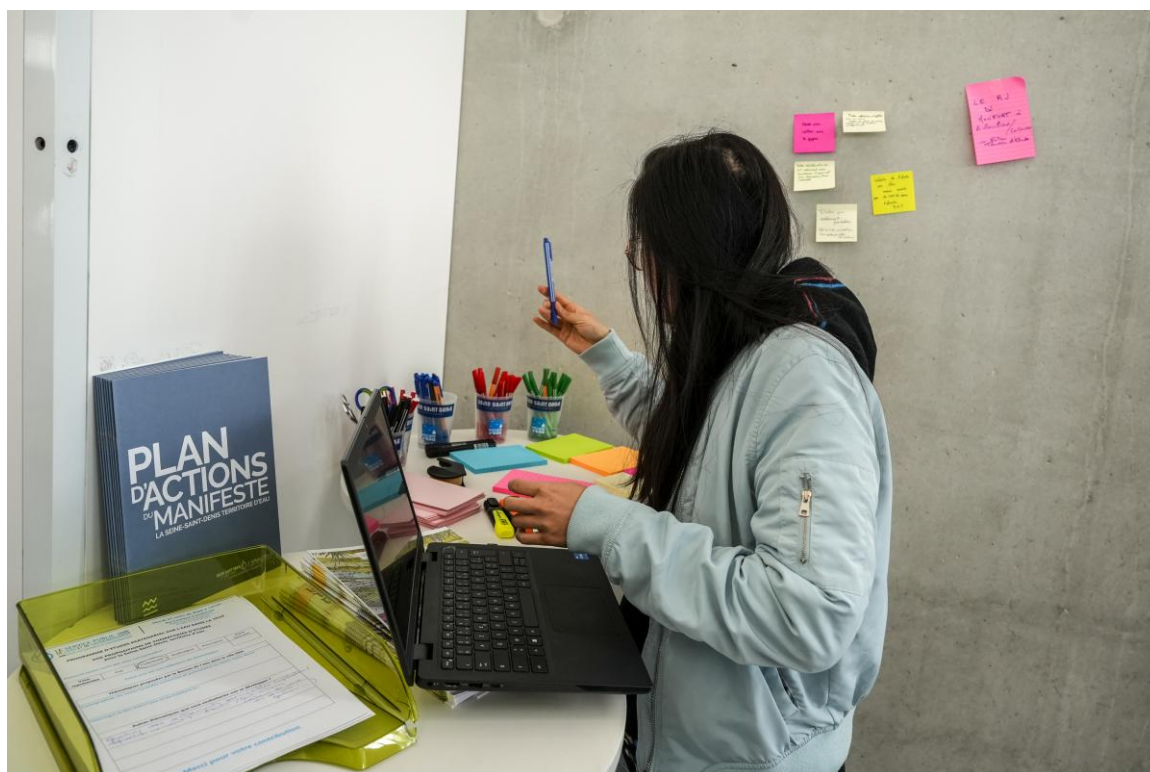
Les thématiques traitées au cours de l'année dans le cadre du Programme d'études partenarial sont également présentées. Ces thématiques sont en lien avec les sujets proposés par les partenaires lors de la plénière de janvier 2025. Il s'agit des thématiques des sources, des jeux d'eau de pluie pour les enfants et de la mise en valeur du patrimoine de l'eau en Seine-Saint-Denis.

Par ailleurs, des exemples de réalisations autour de ces sujets par le Bureau de l'Eau dans la Ville sont évoqués (ex. mise en ligne d'une carte narrative sur les usages passés de l'eau, accompagnement financier et partenarial d'associations portant des projets en lien avec la population etc.).

Les perspectives de travaux d'études d'ores et déjà envisagés pour les mois à venir sont aussi évoquées. Il s'agit en particulier de l'étape 2 de l'étude sur les sources, d'un premier volet d'étude sur le retrait-gonflement des argiles et d'une cartographie des milieux humides en coordination avec les initiatives existantes sur le territoire.

Elle rappelle que l'objectif principal du PEP et la mise en débat des enjeux de l'eau dans la ville. Cette plénière vise donc à faire émerger avec les partenaires du territoire des thématiques d'études liées aux enjeux de l'eau dans la ville. Un temps d'échanges est ensuite réservé afin que les partenaires puissent partager leur réflexion sur le choix des sujets.

Les participant·es sont aussi invité·es à remplir un questionnaire pour exprimer leurs attentes en matière d'études (sujets, questions, partenariats). Ces propositions seront intégrées aux réflexions menées par la suite dans le cadre du PEP.



*Crédits photo : Marie-Pierre DIETERLE / Département de Seine-Saint-Denis*

### **L'essentiel des échanges :**

Les interventions des participants ont porté sur les recommandations et les retours des expérimentations liées aux jeux d'eau de pluie. La manière de les valoriser dans les villes et en particulier de les faire connaître dans les écoles.

D'autres questions soulevées concernent la façon de transformer la vision de l'eau dans la ville pour ne plus l'associer à l'idée de catastrophe. Ronan Quillien, responsable du Bureau de l'Eau dans la Ville, a pu rappeler à cette occasion le positionnement du Manifeste qui encourage les aménagements porteurs d'expériences positives de l'eau.

En réponse à une autre question de la salle qui pointait l'incapacité à stopper les projets conduisant à l'imperméabilisation, Ronan Quillien a aussi pu faire part de l'ambition de mieux porter la réglementation en matière d'aménagement, avec l'eau, dans la ville, grâce notamment à la création prochaine d'un poste de chargée d'urbanisme réglementaire.

[Lien](#) vers la présentation de la DEA que vous pouvez télécharger.

## **2 Restitution de l'étude menée par les étudiant·es du Master Aménagement et Urbanisme de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**

Cette étude est réalisée dans le cadre d'un partenariat noué entre le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et l'Université, pour une durée de 4 ans.

Sabine Barles, encadrante des étudiant·es, débute son introduction en remerciant la DEA pour le partenariat avec l'Université. Elle rappelle que “[ce partenariat] repose sur une volonté partagée de remettre l'eau dans la ville et dans la vie, ailleurs qu'au bout d'un robinet ou qu'à l'entrée d'un avaloir. Un tel projet comporte de multiples dimensions et nécessite, entre autres, une réflexion sur l'eau d'une part, sur les infrastructures d'autre part.



Photo ci-dessus : Sabine Barles et les étudiant·es du Master Urbanisme et Aménagement de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Crédits photo : Marie-Pierre DIETERLE / Département de Seine-Saint-Denis

*Sur l'eau parce que l'un des enjeux associés à cette ambition est de promouvoir une pensée de l'unité de l'eau. Eau de source, de nappe, de surface, d'exhaure, grise, vanne, potable, toutes sont... de l'eau et ont été l'une ou l'autre à un moment donné.*

*Pour avancer dans cette réflexion, nous avons choisi de nous concentrer sur lesdites eaux non conventionnelles, terminologie qui mériterait d'être questionnée, tant elles réunissent des catégories d'eau différentes. Elles ont un rôle à jouer dans l'espace public, quand elles ne le jouent pas déjà. L'espace public est en effet le lieu privilégié de la réflexion engagée dans le cadre de l'atelier de Master, en lien avec les objets traités par le bureau de l'eau dans la ville.*

*La seconde question à aborder lorsque l'on souhaite remettre l'eau dans la ville et dans la vie est celle des techniques de l'eau. Aujourd'hui l'interface technique associée à l'eau est à la fois massive, épaisse et complexe. L'interface renvoie à l'ensemble des infrastructures matérielles qui font le service de l'eau, mais aussi à tout ce qui l'accompagne : normes, doctrines, réglementations, professions, institutions... tout ceci éloigne le citoyen et plus*

*généralement la ville de l'eau. Il y a donc une réflexion à engager sur ces infrastructures et cette interface, dans la perspective de leur simplification et d'une remise en visibilité de l'eau.*

*C'est donc au carrefour de ces deux thématiques que nous nous situons aujourd'hui : celle des eaux non conventionnelles et celle de l'interface technique. L'hypothèse sous-jacente est que leur croisement s'inscrit dans la perspective du Manifeste "La Seine-Saint-Denis, territoire d'eau" en promouvant une approche plus sensible, visible et accessible de l'eau".*

Les 7 étudiant·es (Camille Hazemann, Oriane Darblade , Benjamin Marche, Stéphane Garin, Mathilde Chaze, Inès Solse, Simon Vogel) qui ont participé à cet atelier ont restitué le contenu de leur étude en répondant aux questions posées par Linda Abbas et en présentant un extrait du documentaire qu'ils et elles ont réalisé dans le cadre de leur projet.

Cette étude permet de mieux comprendre les enjeux techniques, organisationnels et sociaux liés au développement potentiel de projets d'aménagement ayant recours aux eaux dites "non conventionnelles" et au "low tech" dans l'espace urbain. On note que les propositions d'aménagement du Ru du Rouailler suggérées par les étudiant·es sont réalistes.



Crédits photo : Marie-Pierre DIETERLE / Département de Seine-Saint-Denis

## L'essentiel des échanges :



Photo ci-dessus : Les étudiant·es du Master Urbanisme et Aménagement de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Crédits photo : Marie-Pierre DIETERLE / Département de Seine-Saint-Denis

L'étude lancée par la Métropole du Grand Paris sur la potentialité de restauration des cours d'eau sur le territoire, ainsi que la législation très spécifique liée aux Eaux Non Conventionnelles, ont été évoquées.

L'enjeu du financement des projets ayant recours aux eaux non conventionnelles a aussi été rappelé en référence à l'exemple du jardin des eaux de Fourqueux (78), bien aidé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Enfin, l'articulation entre enjeux sanitaires et recours aux eaux non conventionnelles est interrogée. L'appel à manifestation d'intérêt porté par la DRIEAT, l'ARS et le Cerema à ce sujet devrait permettre d'avancer sur cette question dans les mois à venir.

[Lien](#) vers la présentation des étudiant·es que vous pouvez télécharger.

### 3 Lancement d'une étude sur le retrait-gonflement des argiles (RGA)

Sur une proposition soumise par le Territoire Grand Paris Grand Est à la rencontre plénière du Programme d'Études Partenarial de janvier 2025, la DEA 93 a souhaité creuser la problématique du retrait-gonflement des argiles et ses interactions avec la gestion à la source des eaux pluviales.

Victor Preschez, chargé d'études scientifiques et techniques au Bureau de l'Eau dans la Ville et Gaële Rouillé-Kielo, chargée d'études et de partenariats au sein du même bureau, sont revenus sur les contradictions constatées dans le suivi des opérations d'aménagement entre préconisations en faveur de la désimperméabilisation, la renaturation du cycle de l'eau et la végétalisation d'un côté et la prévention du risque RGA de l'autre.



Crédits photo : Marie-Pierre DIETERLE / Département de Seine-Saint-Denis

En réponse, il est proposé de développer une étude pour affiner la doctrine en matière d'infiltration des eaux de pluie en contexte argileux, en prenant en compte différents paramètres et différentes échelles d'analyse. D'autres volets d'étude pourraient être envisagés par la suite pour explorer le rapport habitant à ce risque et les possibilités d'accompagnement pour la déconnexion des eaux pluviales et leur infiltration dans le tissu pavillonnaire particulièrement exposé au risque RGA.

Le premier volet d'étude sur le phénomène RGA sera confié au Cerema qui a souligné la nécessité de mieux connaître les contextes locaux, de croiser les approches hydrologiques et géotechniques et de développer des solutions adaptées aux situations locales.

Jérémie Sage, chercheur en hydrologie urbaine qui dirigera ce projet, a présenté l'approche qui sera développée pour cette étude. Elle s'appuiera sur des retours d'expérience et l'étude de quelques cas de projets d'aménagement en Seine-Saint-Denis et visera notamment à confronter les positionnements respectifs des acteur·rices impliqués.



*Jérémie Sage, chercheur en hydrologie urbaine, du Cerema  
Crédits photo : Marie-Pierre DIETERLE / Département de Seine-Saint-Denis.*

### **L'essentiel des échanges :**

Les questions posées par l'auditoire ont essentiellement porté sur le risque associé au retrait qui advient en période de sécheresse. Les temporalités peuvent varier selon les particularités du substrat.

Une remarque a été faite sur la cartographie produite par le BRGM qui est une carte d'exposition et non d'aléa. Le besoin de développer la connaissance de la sinistralité est souligné. Il est rappelé que celle-ci touche avant tout les maisons individuelles de plain-pied. Or, aujourd'hui, on sait que l'aménagement des villes en contexte de renouvellement urbain pousse à la densification et donc plutôt à des formes d'habitat élevé.

Une intervention soulève le rôle des études de sols : les aménagements sont dimensionnés par rapport à la capacité d'infiltration des sols. En contexte argileux, les eaux pluviales ne sont généralement pas infiltrées. Or, sur le plateau de Romainville, par exemple, ce sont ces sols argileux qui permettent d'alimenter les sources. Il faut donc penser l'aménagement dans son ensemble et non sous le seul prisme du bâti.

[Lien](#) vers la présentation de la DEA et du CEREMA que vous pouvez télécharger.

Un des objectifs du Programme d'études partenarial est de permettre d'élargir la réflexion sur les enjeux de l'eau dans la ville en l'ouvrant aux sciences humaines et sociales, en invitant chaque année un grand témoin.

#### 4 Grand témoin :

**Conférence d'Emmanuel Bellanger, historien, directeur de recherche au CNRS, directeur du Centre d'histoire sociale des mondes contemporains (CHS) à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Campus Condorcet.**

Emmanuel Bellanger est spécialiste de l'histoire politique, sociale et urbaine des banlieues parisiennes. Il a été conseiller scientifique de l'exposition Banlieues Chéries, présentée au Musée nationale de l'histoire de l'immigration (MNHI) au Palais de la Porte Dorée, du 11 avril au 17 août 2025.



*Crédits photo : Marie-Pierre DIETERLE / Département de Seine-Saint-Denis*

Dans sa présentation, Emmanuel Bellanger revient tout d'abord sur la création de la Seine-Saint-Denis par la loi du 10 juillet 1964, rendue effective en 1968 - grande réforme administrative et politique qui donne un premier coup d'arrêt à la construction du Grand Paris né avec la Révolution française.

Le territoire qui correspond à l'actuelle Seine-Saint-Denis a entretenu un rapport intime à l'eau à l'époque des banlieues maraichères et nourricières. Les mondes ouvriers et populaires sont ensuite devenus le cœur battant de ce territoire industrialisé. Il faut rappeler que la Seine-Saint-Denis est tout à la fois l'héritière des "banlieues rouges" et des "banlieues bleues", résidentielles qui ont entretenu un rapport privilégié au fleuve et à la rivière. Ces banlieues pavillonnaires ont un rôle important à jouer aujourd'hui dans l'adaptation des territoires au changement climatique.

L'histoire de la Seine-Saint-Denis est aussi marquée par le temps long des dépendances et des conflictualités que les banlieues ont entretenues avec la centralité parisienne et haussmannienne. La banlieue a été dès sa création, au début du XIXe siècle, un espace de

relégation, placé au service de la capitale et de son désenclavement (par le développement du chemin de fer, le creusement du canal de l'Ourcq...) ; Paris s'y est débarrassé de ses activités indésirables à l'image de ses eaux usées. La capitale "colonise" ainsi la banlieue mais celle-ci obtient en échange, dès les années 1920 et 1930, un système de réparation (péréquation aujourd'hui) qui favorise son développement et son intégration.

La première grande crise urbaine advient au sortir de la Première guerre mondiale. Elle conduit à un mouvement d'extension porté par le désir de la propriété individuelle avec sa petite maison et son jardin qui donne naissance aux "pavillons défectueux" progressivement intégrés à la métropole.

L'exposé permet aussi d'aborder l'histoire de l'intercommunalité dans les banlieues qui mutualisent ainsi les réseaux infrastructurels (énergie, assainissement, eau potable). Cette gestion intercommunale permet de contraindre les compagnies privées à étendre leurs infrastructures au-delà des frontières parisiennes.



Crédits photo : Marie-Pierre DIETERLE / Département de Seine-Saint-Denis

Emmanuel Bellanger termine son intervention en citant le poète Jean Marcenac, qui en 1974, dans le premier "guide touristique" de la Seine-Saint-Denis, décrivait ainsi ce jeune département qu'il comparait à « un monde écrit de main d'homme comme une lettre à l'avenir. »

### **L'essentiel des échanges :**

Une question a porté sur la manière dont est prise en compte cette histoire et l'héritage populaire, en lien avec l'immigration, dans la politique de l'eau. Un élément de réponse apporté s'est appuyé sur l'exemple du campus universitaire de Condorcet qui s'est installé dans un territoire meurtri par la désindustrialisation. Il est apparu essentiel de construire un campus ouvert et vert, d'autant plus que la ville d'implantation (Aubervilliers) est carencée

en espaces verts et que ses habitants tentent de lutter en faveur d'un environnement de meilleure qualité.

Il a été demandé à Emmanuel Bellanger d'apporter des précisions terminologiques sur l'expression "banlieues bleues". Il s'agit de banlieues à l'histoire politique plus conservatrice, marquées par un foncier plus résidentiel et proches des lieux de ressourcement dont les fleuves et rivières.

La conclusion des échanges a permis de pointer les liens importants entre la question environnementale et la question sociale.

## 5 Clôture

**Par Linda Abbas, Responsable du Programme d'études partenarial "Eau dans la Ville"**

Cette plénière a créé les conditions d'échanges, de partage d'expériences et de mise en débat des enjeux de l'eau dans la ville. Ce qui a été possible grâce à la diversité des structures représentées. Il a été aussi le moment pour les actrices et acteurs du territoire d'exprimer leurs besoins en matière de sujets d'études à développer collectivement.

Un grand merci à l'ensemble des participant·es pour leur présence.



*Crédits photo : Marie-Pierre DIETERLE / Département de Seine-Saint-Denis*